

218C1010 FR0000053381-FS0544

6 juin 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

DERICHEBOURG

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 juin 2018, Norges Bank¹ (Bankplassen 2, P.O Box 1179, Sentrum, 0107 Oslo, Norvège) a déclaré avoir franchi en hausse, le 5 juin 2018, le seuil de 5% du capital de la société DERICHEBOURG et détenir 8 296 901 actions DERICHEBOURG² représentant autant de droits de vote, soit 5,06% du capital et 3,58% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuil résulte d'une réception d'actions DERICHEBOURG détenues à titre de collatéral.

¹ La Banque Centrale de Norvège.

² Dont 973 712 actions détenues à titre de collatéral.

³ Sur la base d'un capital composé de 163 878 780 actions représentant 232 021 801 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.